

## FONDATION SUISSE PRO MENTE SANA

Créée en 1978, la Fondation Pro Mente Sana est une organisation d'utilité publique qui a pour but la défense des intérêts des malades mentaux dans tous les domaines de notre société.

L'organe suprême de Pro Mente Sana est le Conseil de Fondation, actuellement composé de 23 spécialistes de diverses branches. La gestion des affaires incombe à un Comité composé de 5 membres du Conseil de Fondation. Les membres de la Fondation (à savoir les organisations autorisées à être représentées auprès de Pro Mente Sana) sont 102 institutions sociales et groupes d'intérêts, dont les délégués se réunissent une fois par année en une assemblée des délégués. Les membres ne versent pas de cotisation.

Le secrétaire général est chargé de la direction de la Fondation. Le Secrétariat (à Weinfelden TG) est composé de six personnes qui se répartissent quatre postes à plein temps.

Il existe depuis 1981 un Secrétariat régional au Tessin. La création d'un Secrétariat romand est prévue pour 1984.

### Activités de la Fondation

Voici, brièvement énumérées, ses principales activités: relations publiques, représentation d'intérêts, information et conseils, élaboration et encouragement de projets.

Notre émission radiophonique «Comment poursuivre?», réalisée en 1979/1980, constitue sans doute le premier projet d'importance en matière de relations publiques. Sur la base de cette série d'émissions, qui fut très suivie, nous avons rédigé un rapport sur la situation des malades et handicapés mentaux en Suisse. Il contient des thèses ainsi que des propositions de solution aux problèmes des malades mentaux, tels que les problèmes de logement, de travail, d'assurances sociales, etc. Un deuxième rapport, paru en 1982 dans la même collection de la Fondation, est consacré au volontariat en psychiatrie. Mentionnons aussi les conférences annuelles portant sur des problématiques socio-psychiatriques (en 1983: la prévention des maladies mentales). Les résultats des conférences font l'objet de publications. Dans le cadre de ces rencontres, nous organisons une conférence de presse sur un sujet d'actualité. D'une manière générale, Pro Mente Sana collabore étroitement avec la presse, la radio et la télévision.

Depuis fin 1983, la Fondation publie un bulletin d'information trimestriel: «PMS-Aktuell». Cette circulaire contient les informations d'actualité concernant la psychiatrie suisse. L'annexe de «PMS-Aktuell» informe sur un sujet précis, par exemple «Foyers et communautés thérapeutiques en Suisse».

En matière de représentation d'intérêts, nous étudions surtout la situation juridique des malades et handicapés mentaux dans le domaine des assurances sociales. Nous formulons en outre des prises de positions dans le cadre des procédures de consultation

(p.ex. la révision de la loi sur l'assurance maladie). Au moyen de feuillets aide-mémoire, Pro Mente Sana rappelle les droits des patients en matière de secret médical, de tutelle, d'internement administratif, etc.

Il n'appartenait pas à la Fondation de fournir des conseils dans le sens d'une aide directe. Cependant, suite à la série d'émissions radiophoniques de 1979/1980, de nombreux intéressés se sont adressés directement à la Fondation. Une augmentation du personnel a permis au Secrétariat de mieux s'acquitter de cette nouvelle tâche. Dans ce sens, Pro Mente Sana se veut plutôt une plaque tournante, par l'entremise de laquelle les intéressé(e)s peuvent entrer en contact avec les institutions adéquates, dans leur région. En 1983, le Secrétariat a répondu à 255 demandes. Ces contacts directs avec les premiers intéressés contribuent à réduire le risque d'un travail bureaucratique à l'écart de toute pratique. Il est de plus en plus fréquent que services sociaux, tuteurs, associations professionnelles, psychologues et psychiatres, ainsi que des profanes, s'adressent au Secrétariat central pour toutes sortes de renseignements. Ce travail d'information présuppose une importante documentation sur les possibilités de consultation, de thérapie et de prise en charge psychosociale dans toute la Suisse.

### Projets et soutien de projets

L'effort est porté sur divers aspects, le but étant d'éviter l'exclusion des malades mentaux de la communauté et, pour le cas où elle a déjà eu lieu, d'en faciliter la réintégration.

En matière de réinsertion, notre activité se concentre sur les foyers, les communautés thérapeutiques et les ateliers protégés. Nous accordons beaucoup d'importance à la création et au maintien de places de travail pour malades et handicapés mentaux.

Dans le domaine de la prévention, Pro Mente Sana soutient les centres de consultation et de contact ainsi que des centres d'intervention d'urgence. On peut encore citer l'encouragement par la Fondation du travail volontaire dans la prise en charge psychiatrique, ainsi que de la création de groupes d'entraide. Outre les conseils et l'aide morale pour de telles initiatives, la Fondation assure également, dans la mesure de ses possibilités, un soutien financier. Un support à long terme est cependant à exclure. La Fondation accorde plutôt une aide de départ, en attendant que les moyens financiers publics ou privés prennent la relève.

Pro Mente Sana a l'intention de présenter les expériences modèles existantes aux médias, afin qu'elles soient connues d'un large public et qu'elles puissent servir d'exemples à d'autres régions de Suisse.

Pour d'autres informations, s'adresser au Secrétariat général de la Fondation Pro Mente Sana, Freiestrasse 26, 8570 Weinfelden, téléphone 072 22 46 11.